

Assemblée générale

Coœur de Bastide 2019



AGO annuelle – 26 nov 2020

Ordre du jour

- **Présentation du rapport d'activité** sur la situation morale 2019.
- Présentation des perspectives 2020
- **Lecture du rapport financier** de l'association.
- **Lecture du rapport du Commissaire aux comptes** sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019.
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce.
- **Approbation des comptes** de l'exercice clos le 31/12/2019.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- **Renouvellement des membres du Conseil d'administration.**
- Questions diverses

Présentation du rapport d'activité sur la situation morale 2019

PARENTALITE

Cours de français

Accompagnant scolaire

Kermesse école P. Bert

Production de vidéo

MAISON DES ASSO

Support associations

Location de véhicules

Domiciliation hébergement

Salles de réunion

MEDIATION SOCIALE ET NUMERIQUE

Ecrivain public

Médiation numérique

Recyclerie numérique

CULTURE

Petite Librairie

Café associatif

Expos d'artistes

EVENEMENTS

Puces de la Bastide

Trail 2019

Reclusiennes 2019

UNE ANNÉE À COEUR DE BASTIDE LE TIERS-LIEU DE SAINTE-FOY-LA-GRANDE



350 adhérents
260 bénévoles
8 permanents
750 m²

PARTENARIATS
40 associations
10 org. sociaux
4 org. emploi
2 ét. formation
24 mairies

ACCUEILLIR



CRÉER



ACCOMPAGNER



ANIMER



Présentation des perspectives 2020

Coœur de Bastide a pris une nouvelle dimension fin 2019 comme
Tiers-lieu exemplaire au niveau régional et national

- pour la Région Nouvelle Aquitaine : pôle d'innovation ESS sur le **coworking pour étudiants**
- pour la Fondation Orange : **tiers-lieu solidaire**
- pour la fondation EDF : **recyclerie numérique** et dons d'ordinateurs
- pour l'Etat (agence nationale pour la cohésion des territoires) seule **Fabrique numérique de territoire** en Nouvelle Aquitaine.

Présentation du rapport d'activité sur la situation morale 2019

Un nombre d'adhérents stable

350 adhérents (dont 60 enfants)

Une mobilisation forte

45 professionnels, 29 associations, 24 mairies
plus de 100 bénévoles engagés et présents toute l'année.

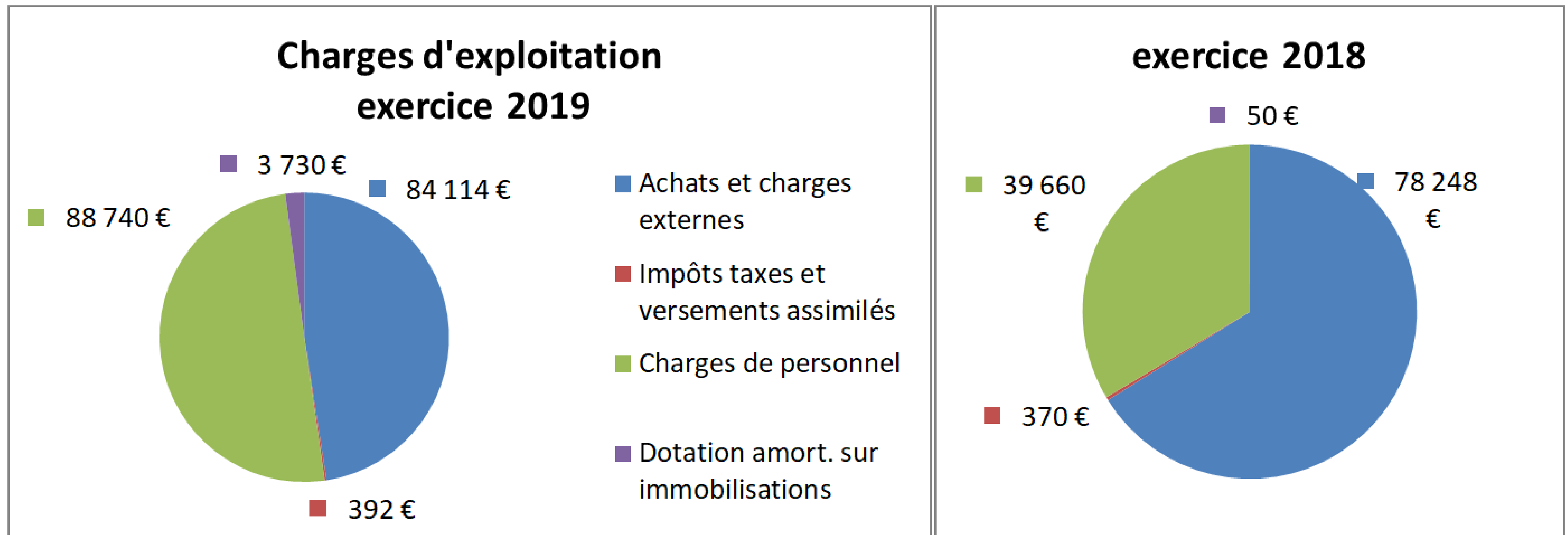
Une professionnalisation de l'équipe salariée

Merci à l'équipe permanente et à son engagement
Edwige, Véro, Charlie, Elodie, Adrien.

Lecture du rapport financier de l'association

Budget réalisé en 2019

Charges 2019 : - 173 245,04 euros (Charges 2018 : - 118 277,94 euros)



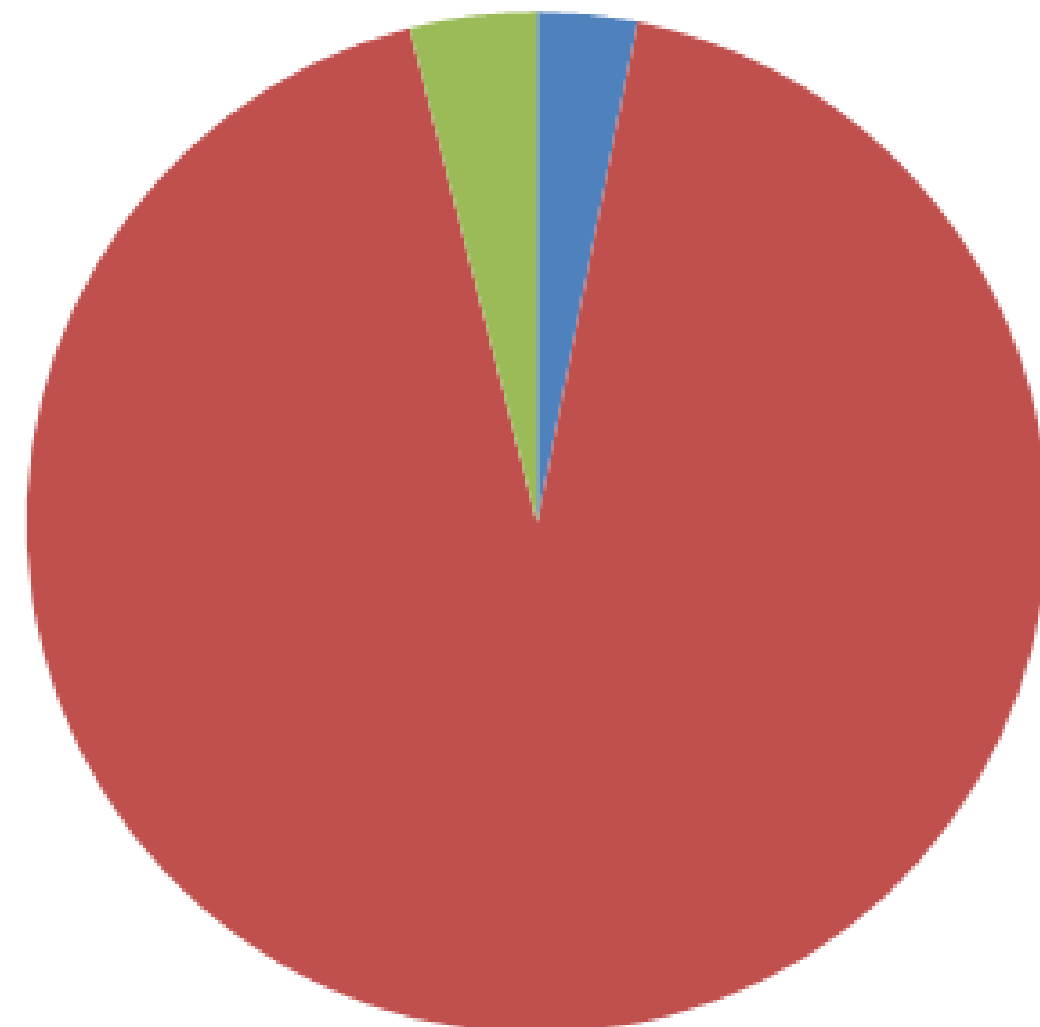
Lecture du rapport financier de l'association

Produits 2019 : 256 113,26 euros

(Produits 2018 : 136 553 €)

Produits d'exploitation, exercice 2019

■ 10 288 € ■ 8 058 €



■ 237 619 €

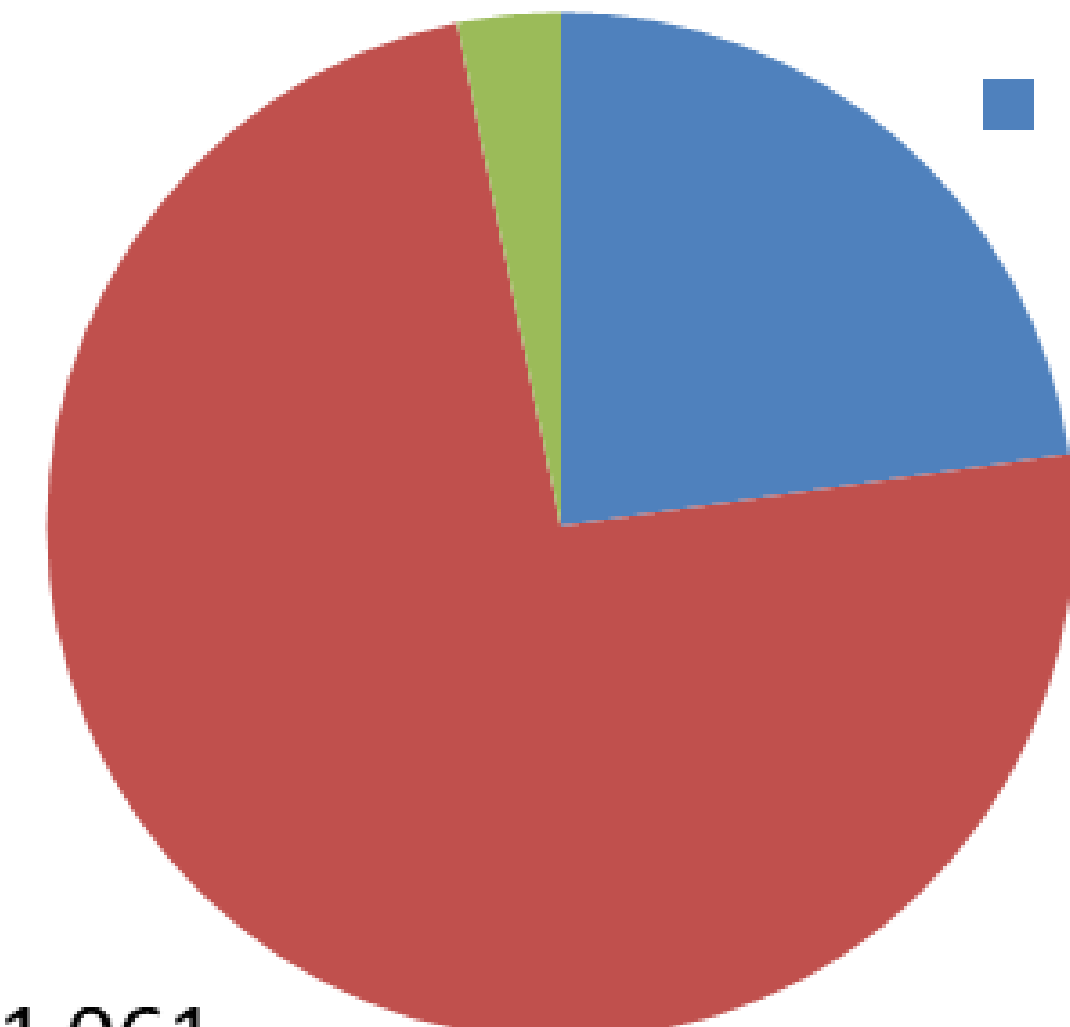
■ Ventes, loyers

■ Subventions d'exploitation

■ Dons et adhésions

exercice 2018

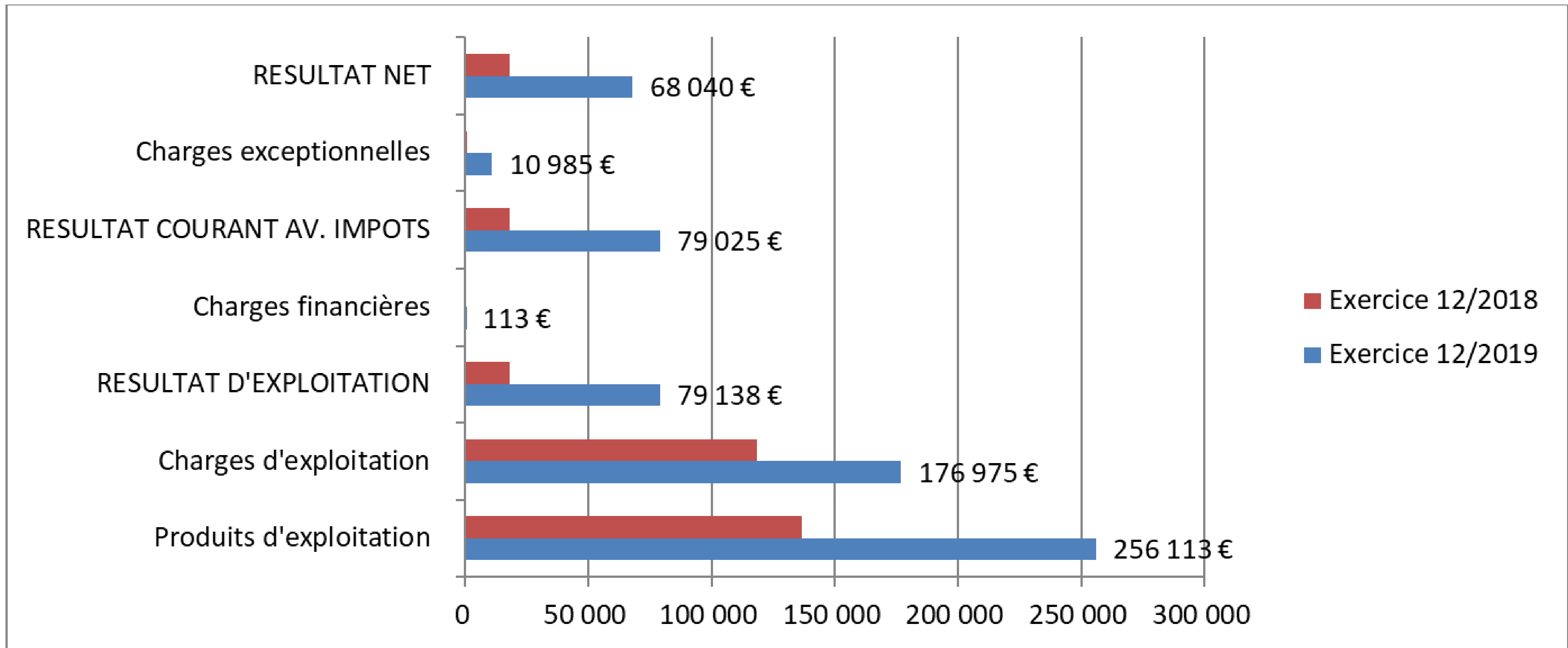
■ 4 416 €



■ 101 061 €

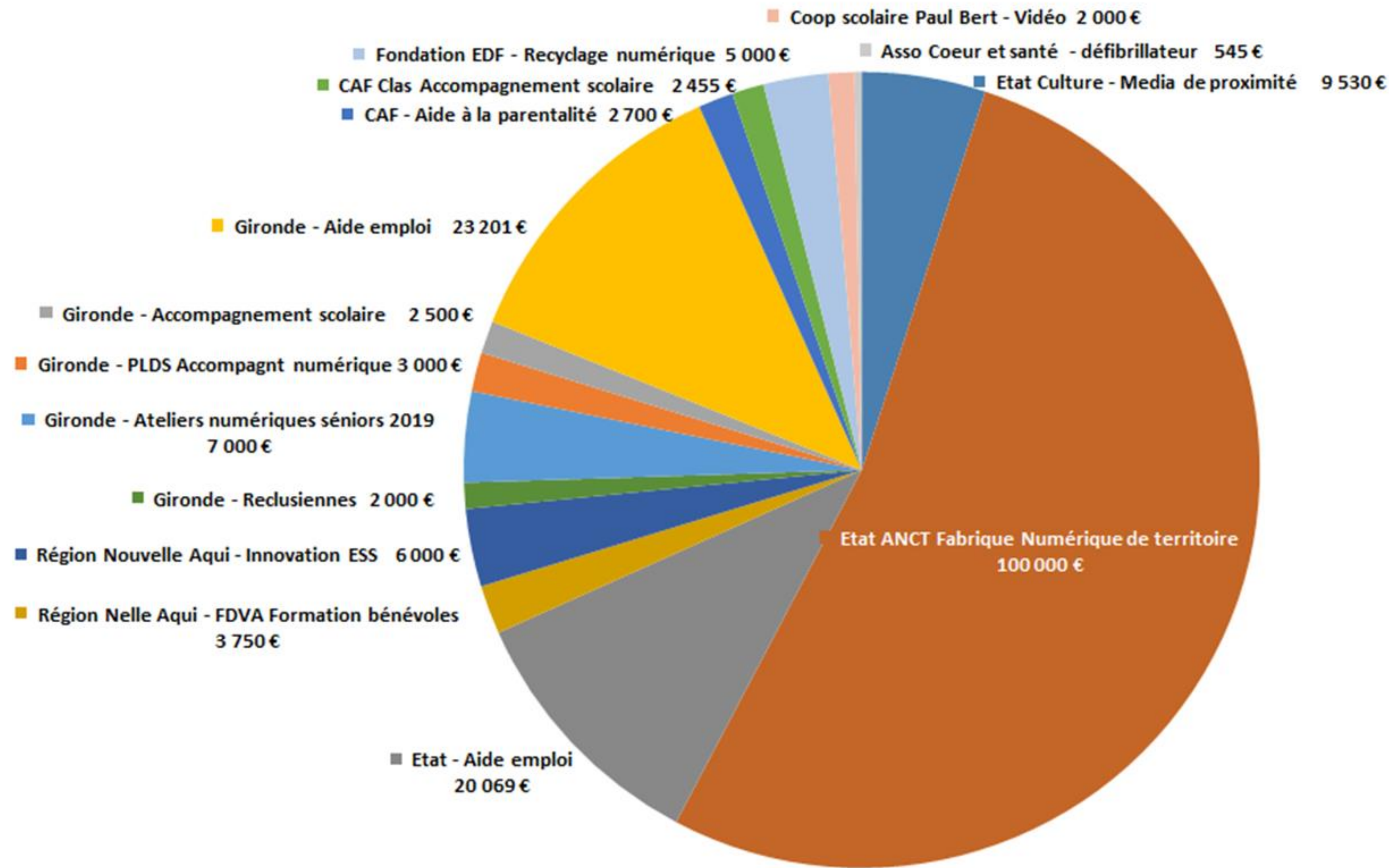
■ 31 076 €

Lecture du rapport financier de l'association



Lecture du rapport financier de l'association

Subventions 2019



Bilan

	<i>Intitulé</i>	<i>Net au 31/12/19</i>	<i>Net au 31/12/18</i>
A C T I F	Immobilisations	15 450	19 360
	Clients et comptes rattachés	360	100
	État et autres collectivités publiques	1 722	0
	Débiteurs divers et créiteurs divers	700	5 948
	Banques, établissements financiers et assimilés	154 163	78 028
	Caisse	706	2 950
	TOTAL ACTIF	173 102	106 387
P A S S I F	Report à nouveau (solde créditeur)	42 728	24 715
	Résultat de l'exercice (excédent)	68 040	18 013
	Emprunt véhicule	9 377	14 000
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 280	0
	Personnel et comptes rattachés	584	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 978	1 658
	Débiteurs divers et créiteurs divers	2 113	0
Produits constatés d'avance	45 000	48 000	
TOTAL PASSIF	173 102	106 387	

Régularisation sur A nouveaux

Suite au passage d'une méthode comptable Dépenses et Recettes sur l'exercice 2018 à une méthode comptable Créances et dettes sur l'exercice 2019, des écarts ont été constatés sur report à nouveau pour un montant de 7 766,95 euros. Ils ont été régularisés pour 7 766,95 euros en pertes sur exercices antérieurs.

Augmentation de loyer

Prise en location de la totalité du bâtiment pour un loyer mensuel de 950 euros.

Incidence de la pandémie Covid-19

- Le caractère imprévisible de la pandémie nous a amené à fermer l'accueil durant la 1^{ère} période de confinement mais à assurer un service d'accompagnement des personnes par téléphone.
- Pour le 2^{ème} confinement l'accueil a été assuré sur rendez-vous.
- Dans les deux cas les ateliers et réunions publiques ont été annulés. Nos partenaires financiers se sont engagés à ne pas modifier les montants de subvention accordés malgré cela.
- A ce jour la pandémie ne remet pas en cause la poursuite de l'activité. Les comptes ont donc été établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

Lecture du rapport financier de l'association

Le résultat net au 31/12/2019 est de : + 68 040,36 euros

Le compte Produits constatés d'avance s'élève à 45 000 € qui correspond à des actions à réaliser en 2020

- Conf. des financeurs de Gironde : 33 000 €,
- Région Nouvelle Aquitaine Innovation ESS : 12 000 €).

Le report à nouveau au 01/01/2020 :+ 42 728,96 €

La trésorerie au 01/01/2020 est de : + 152 142 €

Lecture du rapport financier de l'association

Budget prévisionnel 2020

Charges 2020 : 150 000 euros (5 salariés)

Produits 2020 : 80 000 euros

dont :

- 50 000 euros validés : subventions Département Gironde, Région Nouvelle Aquitaine, CAF-CLAS, Conférence des financeurs, ANCT Fabrique de territoire.
- 30 000 euros validés : subventions sur salaires contrats aidés PEC et contrat d'apprentissage.

Déficit d'exploitation de 70 000 euros financé sur les réserves de l'association.

Budget prévisionnel 2021

Charges 2020 : 150 000 euros (5 salariés)

Produits 2020 : 150 000 euros

dont :

- 60 000 euros validés : subventions Département Gironde, CAF-CLAS, ANCT Fabrique de territoire.
- 30 000 euros validés : subventions sur salaires contrats aidés PEC et contrat d'apprentissage.
- 60 000 euros sollicités : subventions Ecrivain public numérique Plan pauvreté, Campus connecté Education nationale.

Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

Présentation de son rapport par le Commissaire aux
Comptes titulaire,
la société @ COM AUDIT SUD à VILLENEUVE SUR LOT
(47300) 1 rue du Chevron d'Or CS 50097, PUJOLS,

représentée par Monsieur Jean-Marc TONON
pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2019
et se clôturant le 31 Décembre 2019.

Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code du commerce

Pas de nouvelle convention règlementée passée en 2019.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Collège des
sages
cooptés

Nathalie ROBILLARD

Départ:
Cath. DRIOT
et Marc SAHRAOUI

Entrée:
Patricia JUTHIAUD
et Marie DUPUY

Collège des
habitants
Vote (2)

Candidats

Marie-Anne
DOUDELET

Houda FARES

Franck GENILLIER

Collège des
bénévoles
Vote (2)

Candidats

Marie-Jo ROUSSEL

Jean-François
DESSENOIX

Evelyne LAPLAZE

Collège des
associations
vote (2)

Candidats

Nell MUTH
Roule Paroles

Youssef SEMANE
Jeunesse Foyenne

Collège des
professionnels
vote

Candidats

Alice EHUI-ADJE
Ebluimi Kita&Wax

Résolution n°1

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du moral et financier du Conseil d'Administration sur l'activité de l'association et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice clos les 31/12/2019, lesquels font apparaître un excédent de 68 040 euros.

Résolution n°2

Affectation du résultat de l'exercice

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
faisant ressortir un excédent de 68 040 euros.

L'Assemblée décide d'affecter ce résultat de la façon suivante : en
autres réserves, pour la totalité soit : 68 040 euros

Résolution n°3

Conventions règlementées

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport sur les conventions règlementées visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice 2019 écoulé.

Résolution n°4

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Collège des
habitants
vote (2)

Candidats

Marie-Anne
DOUDELET

Houda FARES

Franck GENILLIER

Collège des
bénévoles
Vote (2)

Candidats

Marie-Jo ROUSSEL

Jean-François
DESSENOIX

Evelyne LAPLAZE

Collège des
associations
vote (2)

Candidats

nell MUTH
Roule Paroles

Youssef SEMANE
Jeunesse Foyenne

Collège des
professionnels
vote

Candidats

Alice EHUI
Ebluimi Kita&Wax

Résolution n°5

Affectation du résultat de l'exercice

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des membres donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Assemblée générale Cœur de Bastide 2019



Questions diverses